

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 439

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

794 275 040 RCS Bordeaux.

APSALYS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 40100.00 EUR.

Adresse : 19, Place Fernand Lafargue, 33000 Bordeaux.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION INFOGENE NORD OUEST Société par actions simplifiée Au capital de : 250 000,00 EUR Siège social 92 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine N° RCS 933 805 921 RCS Nanterre, est société absorbante APSALYS Société par actions simplifiée Au capital de : 40 100,00 EUR Siège social 19 Place Fernand Lafargue 33000 Bordeaux N° RCS 794 275 040 RCS Bordeaux, est société absorbée Par un acte sous seing privé en date du 18 mai 2026, les soussignées ont établi un projet de fusion simplifiée par voie d'absorption de la société APSALYS par la société INFOGENE NORD OUEST. La valeur des éléments d'actif apportés est égale à 1 253 903 euros, la valeur des éléments de passif pris en charge est égale à 272 975 euros, soit un actif net apporté égal à 980 928 euros. Les éléments d'actif et de passif apportés ou pris en charge ont été déterminés sur la base des comptes annuels de la Société Absorbée arrêtés au 31 décembre 2025. La fusion prendra effet fiscalement et comptablement rétroactivement au 1er janvier 2026. La Société Absorbée et la Société Absorbante étant toutes deux détenues à 100% par la société INFOGENE, société par actions simplifiée au capital de 61 040 euros, dont le siège social est situé 92 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 794 618 124, la fusion a été placée sous le régime des fusions simplifiées prévu par les articles L. 236-11 et suivants du Code de commerce, et conformément à l'article L. 236-3, II, 3° du Code de commerce, il ne sera donc procédé à aucune augmentation de capital de la société INFOGENE NORD OUEST et aucun rapport d'échange n'a donc été déterminé. En conséquence, aucune prime ni aucun boni ou mali de fusion n'a été calculé. La fusion prendra juridiquement effet à l'issue de la décision du Président de la société INFOGENE NORD OUEST constatant la réalisation de la fusion et qui devra intervenir le 30 juin 2026 au plus tard. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé le 19 mai 2026 au greffe du tribunal de Commerce de Bordeaux au nom de la société APSALYS et au greffe du tribunal de Commerce de Nanterre au nom de la société INFOGENE NORD OUEST. Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis au BODACC, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis..